



Appel suite a proces perdu

Par **MESSAOUDI**, le **17/10/2008** à **20:13**

Suite a vente de maison, l'acquereur nous a intenté un proces.Nous avons perdu le proces
notre avocate nous a conseillé de faire appel depuis plus d'1 an nous attendons aidez nous
Merci, le compte est bloqué ...

Par **Tisuisse**, le **17/10/2008** à **23:46**

Je ne comprends pas le sens de votre demande faute d'une ponctuation précise.rnrnVous
avez perdu votre procès, soit. rn"Votre avocate vous a conseillé de faire appel depuis + d'1
an" et "vous attendez"rnourn"Votre avocate vous a conseillé de faire appel" et "depuis + d'1
an, vous attendez" ?rnrnCe n'est pas tout à fait la même chose.rnrnMerci d'être précis dans
vos demandes si vous souhaitez une réponse rapide et fiable.

Par **MESSAOUDI**, le **18/10/2008** à **21:09**

Merci pour votre réponse donc l'appel a été enclanché par notre avocate depuis plus d'1 an
nous attendons le verdict . J'espere que nous aurons gain de cause